



## Intéressement et centres d'intérêt : Mais lesquels ?

### Réunion du 15 mai

#### Comité de suivi de l'intéressement

Le DRH de SME a convoqué les délégués syndicaux centraux coordinateurs, y compris ceux qui n'avaient pas signé l'accord sur l'intéressement en 2006, pour présenter les nouveaux critères de l'intéressement 2007.

Les 20 critères de l'usine à gaz intéressement :

» Consultation de 3 fournisseurs pour toute commande d'achats techniques d'un montant supérieur ou égal à 100k€. (*Idem 2006*)

» Résultat d'exploitation supérieur ou égal au budget. (*Budget 2006 : 1.6 M€ Budget 2007 : 8.6 M€*) Nette augmentation par rapport à 2006  
**Ce critère compte pour 4%.**

» Capacité d'autofinancement supérieure ou égale au budget. (*Budget 2006 : 7.8 M€ Budget 2007 : 13.8 M€*) Nette augmentation par rapport à 2006

» Constat de trésorerie nette supérieure ou égale au budget. (Hors prise en compte des mouvements exceptionnels sur filiales, recapitalisation d'EURENCO, notamment). (*Budget 2006 : 38 M€ Budget 2007 : 55.6 M€*) Nette augmentation par rapport à 2006

» Efficacité des formations : taux de retour dans les délais. (*Idem 2006*)

» Taux de retard des actions correctives, préventives et curatives pour les trois domaines QSE.

» Développement M51 : Réalisation du dernier essai de qualification 512 QP2.

» Réalisation du tonnage de production Série M51 tel que prévu au budget, pas de rebut pour les chargements dont l'acceptation est prononcée en 2007.

» Ratio Heures Directes/Heures Totales du secteur de production DPS Supérieur ou égal à 0,55 (indicateur Groupe). (*En 2006 le ratio était de 0.53*)

» Tenue du budget de fonctionnement DPS (hors intérim) ESM+CRB. Montant inférieur ou égal au budget 2,7 M€. (*Idem 2006*)

» Obtention du marché DGA Démantèlement: traitement biologique.

» Chiffre d'affaires DPS (SME+ CRB) supérieur ou égal au budget (97 M€) (*Budget 2006 87.2 M*) Nette augmentation par rapport à 2006

» Sécurité Automobile. Mise à disposition de LIVBAG d'une nouvelle composition extrudée sans particules ECP HGY.

» Sécurité Automobile. Performance industrielle: taux de mise en œuvre MP intégrant TGS et ECP. (*Taux 2006 : 1.52 taux 2007 : 1.42*) En

diminution par rapport à 2006.

**Rappelons que ce critère n'a pas été réalisé en 2006.**

▶ SME Environnement. Augmentation du chiffre d'affaires « Sûreté Défense» (sous-groupe 518) ou égal à 1 070 K€.

▶ Valorisation technologique. Développer les ventes de nouvelles molécules (sous-groupe 048).

▶ Réussite du tir PNG T3. Tir réalisé sans défaut imputable au chargement.

▶ Ratio Heures Directes/Heures Totales supérieur ou égal à 70%.

▶ Pas de pénalité sur la fourniture des documents contractuels de la ligne Recherche.

▶ Taux de gravité (calculé chaque mois sur 12 mois glissants) inférieur ou égal à 0,11.

La direction après avoir présenté ces 20 critères fait un tour de table en demandant aux syndicats ce qu'ils pensent de cet avenant en faisant pression sur la signature immédiate.

Les représentants SUD sont intervenus auprès du DRH pour l'informer que nous ne signerions pas cet avenant à la va vite et sans concertation des salariés.

En 2006 les assemblées générales avaient tranché en disant non aux critères et non à la hiérarchisation de l'intéressement. L'avenant aggrave ce que les salariés dénonçaient.

Remettre le critère sur la sécurité, alors qu'en 2006 sous la pression de tous les syndicats la direction l'avait retiré, c'est de la provocation !

La direction le présente comme un critère joker : si on l'a, il peut remplacer deux autres critères non obtenus. Si on ne l'a pas il n'est pas pris en compte. Le piège c'est que les accidents apparaissent dans les critères et si l'on accepte la direction peut, peut-être les compter dans un futur avenant.

Veux-t-on faire culpabiliser la victime d'un accident vis-à-vis de ses collègues, car il aura fait diminuer le montant de l'intéressement, c'est Odieux et SUD le réprouve.

Les critères 2007 se sont resserrés, avec comme référence le réalisé de l'année 2006, donc la marge de manœuvre est moins grande, c'est sûrement pour mettre un peu de piment à l'exercice.

Notre DRH à la demande des syndicats nous expose les résultats du PEE 2006. 352 des 1068 salariés de la SME ont placé de l'argent sur le PEE, repartie de la façon suivante:

ESM	250	CRB	102
352			
Cadre et ing	170	68%	
AM	146	37%	
Ouv/emp	36	10%	

Notre DRH ne comprend pas pourquoi les ouvriers et employés n'ont pas investi leurs primes bonus sur le PEE.

C'est peut être que la majorité des ouvriers non pas les moyens pour épargner.

Toujours est-il que pendant que le personnel attend la fin du mois avec impatience, nos dirigeants calculent les gains de leurs placements. On n'est pas sur la même planète !

La direction prévoit un intéressement d'environ 950 € (800 uniforme et 150 hiérarchisé). SUD a demandé que tout soit uniforme. C'est le travail collectif des salariés qui permet ces résultats donc la part doit être également répartie. Ce que l'on donnera en plus à l'un sera retiré à l'autre. La direction cherche encore à diviser le personnel !

Pour SUD c'est le salaire qui nous permet de vivre, le talon favorisant les bas salaires. L'intéressement n'est qu'un plus !

La direction ferait mieux de prévoir une augmentation des salaires plus importante et en particulier du talon.